Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Ambassade de Suisse aux Pays-Bas
Centre consulaire régional Benelux

Naissance d'un enfant au Luxembourg: inscription dans le registre suisse de l'état civil

23.02.2023

Documents à soumettre pour des parents mariés

☐ Questionnaire concernant la naissance

☐ Acte de naissance international* CIEC Formulaire A de l'enfant

Documents à soumettre pour des parents non mariés

☐ Questionnaire concernant la naissance

☐ Acte de naissance national* avec reconnaissance paternelle

Pour le parent qui n'est pas de nationalité suisse :

☐ Acte de naissance international* CIEC Formulaire A

☐ Copie du passeport ou de la carte d'identité

☐ État civil avant la naissance:

a) Célibataire (jamais marié)
   - ➔ Certificat de résidence internationale* avec mention de l'adresse, de l'état et de la nationalité

b) Divorcé/e:
   - ➔ Certificat de résidence internationale* avec mention de l'adresse
   - ➔ Jugement de divorce, copie légalisée par le tribunal compétent
   - ➔ En outre, pour un mariage conclu au Luxembourg:
     Acte de mariage international* CIEC Formulaire B avec date d'entrée en force du divorce
   - ➔ En outre, pour un mariage conclu hors du Luxembourg:
     Extrait du registre central des divorces, à demander à l'adresse suivante:
     Service de l'Etat civil de la Ville de Luxembourg Bierger-Center
     bierger-center@vdl.lu
     Tél.: +352 4796-2631

c) Veuf/veuve:
   - ➔ Certificat de résidence internationale* avec mention de l'adresse
   - ➔ Acte de décès international* CIEC Formulaire C du partenaire défunt

*international = en plusieurs langues / national = en français ou allemand

Ambassade de Suisse aux Pays-Bas
Lange Voorhout 42, 2514 EE Den Haag
Telefon: +31 70 3642831
benelux@eda.admin.ch

Obtention des documents

Les documents sont émis par l'office de l'état civil/le tribunal où l'événement a eu lieu/a été prononcé.

Informations supplémentaires

Les actes avec signature et tampon des communes ou des tribunaux doivent nous être envoyés par courrier en **orignal et émis il y moins de 6 mois**.

Centre consulaire régional Benelux
Lange Voorhout 42
2514 EE La Haye
Pays-Bas

Les documents originaux sont destinés à l'autorité de l'état civil compétente en Suisse et ne doivent pas être datés de plus de six mois. Ils ne sont pas restitués. Les photocopies ne sont pas acceptées. Des documents supplémentaires peuvent être exigés.

Tous les documents sont vérifiés par la représentation suisse et transmis aux autorités suisses compétentes par le biais d'un courrier interne afin d'être transcrits dans le registre de l'état civil suisse. Le délai de transcription est de plusieurs mois. Dès réception d'une confirmation de transcription, vous serez informé.

Dès que l'enfant est enregistré en Suisse en tant que citoyen/ne suisse, vous avez la possibilité de commander une pièce d'identité sur le site www.passeportsuisse.ch.

Veuillez contacter le Centre consulaire régional à La Haye dans le cas suivant :
- L'événement d'état civil n'a pas eu lieu aux Pays-Bas, en Belgique, au Luxembourg ou en Suisse

Emoluments

L'inscription de l'événement dans le registre d'état civil suisse est gratuite pour les documents provenant des Pays-Bas, de la Belgique et du Luxembourg.

Ambassade de Suisse aux Pays-Bas
Lange Voorhout 42, 2514 EE Den Haag
Telefon: +31 70 3642831
benelux@eda.admin.ch